



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Accompagnement extra-scolaire pour élèves en difficultés

Un projet pilote démarre cet automne à Serrières

Une expérience pilote d'accompagnement d'élèves rencontrant des difficultés scolaires sera tentée cet automne au collège de Serrières. A la rentrée d'octobre, des tandems formés d'un coach et d'un mentor s'efforceront d'améliorer les compétences de certains enfants en situation d'échec scolaire. Parallèlement, ces personnes bénévoles entretiendront des contacts réguliers avec les parents de façon à ce qu'ils s'impliquent correctement dans la scolarité de leurs enfants.

La Fédération neuchâteloise des communautés immigrante (FENEI), qui est à l'origine de ce projet-pilote, s'est attachée la collaboration du Service cantonal de la cohésion multiculturelle (COSM), de l'Association neuchâteloise de services bénévoles (ANSB) et de la Direction des écoles de la Ville de Neuchâtel pour le concrétiser.

L'enseignement dispensé dans les écoles neuchâteloises est de qualité et toute une gamme d'appuis pédagogiques sont prévus pour les élèves en difficultés. Néanmoins, en dépit des efforts consentis par le système éducatif neuchâtelois, la réussite scolaire de certaines catégories d'élèves n'est pas optimale, en raison notamment de leur contexte familial, social, ou de migration. C'est à eux que s'adresse cet accompagnement extra-scolaire complémentaire à ce que propose l'école.

Les différents partenaires impliqués dans cette expérience-pilote proposent un programme d'accompagnement extra-scolaire gratuit permettant aux élèves – suisses ou étrangers - en difficulté de l'enseignement primaire, âgés de 6 à 11 ans, de bénéficier d'un appui pédagogique plus personnalisé.

Par ce coaching extra-scolaire, la FENEI, le COSM, l'ANSB et la Ville de Neuchâtel souhaitent améliorer le lien social entre l'école, les parents et leurs enfants en difficulté. L'action vise notamment à renforcer l'implication et la motivation de ces élèves dans leurs apprentissages scolaires. Pour ce faire, les enfants seront suivis par un tandem de coach et de mentor modestement indemnisés qui veilleront à

améliorer l'auto-estime, la confiance en soi et les compétences de ces élèves en difficultés à travers la transmission de méthodes de travail et d'apprentissage tout en valorisant leurs progrès. Parallèlement, coachs et mentors maintiendront des contacts réguliers avec les parents afin de bien les impliquer dans la scolarité de leur enfant.

Plus qu'un simple rattrapage de la matière ou d'un suivi des devoirs, cet accompagnement personnalisé consistera à renforcer la motivation et l'implication de l'élève dans ses apprentissages scolaires. Ce dernier sera suivi tout au long de l'année - ou sur une période plus courte selon les besoins - par des enseignants retraités ou bénévoles ou des étudiants HEP par exemple. Ces coachs fixeront avec l'élève un certain nombre d'objectifs à atteindre et détermineront les chapitres et modules à approfondir afin d'acquérir la matière inscrite au programme. Ils fourniront à l'élève les outils de base lui permettant « d'apprendre à apprendre » et mettront en avant les progrès effectués de manière à le motiver. Enfin, les coachs veilleront à ce que le jeune s'épanouisse, gagne en confiance et élargisse ses connaissances générales par la découverte de son environnement proche.

Ce projet repose sur une forte implication des parents. Lorsqu'un élève aura été signalé par son enseignant, les parents seront conviés à un entretien auquel participera le mentor responsable de la relation entre parents et école, afin de leur expliquer en quoi consiste le coaching extra-scolaire et de les motiver à y envoyer leur enfant. Si les parents adhèrent au projet, une rencontre avec le mentor et le coach sera organisée durant laquelle sera signé un contrat de coaching engageant les parents à soutenir leur enfant et à garantir sa présence régulière lors des temps d'appui.

Le mentor, qui doit avoir les compétences linguistiques, relationnelles et sociales adéquates, assurera le lien et la communication entre tous les acteurs impliqués dans le dispositif. Il pourra aussi, de cas en cas, agir comme un médiateur interculturel.

Un bilan intermédiaire sera organisé en milieu d'année scolaire avec le mentor, le coach pédagogique et les parents pour ajuster cas échéant les objectifs. Le mentor ou le coach veilleront à assurer une communication régulière avec l'enseignant.

Une quinzaine d'enfants au maximum pourront participer à cette phase-test qui se déroulera à raison de deux heures par semaine, en principe le mercredi après-midi ou le samedi matin. Une évaluation de cette première expérience sera effectuée à la fin de l'année scolaire 2011-2012. En cas de succès, le projet pourrait se développer dans d'autres collèges neuchâtelois.

Neuchâtel, le 31 août 2011

Direction Jeunesse et Intégration

Renseignements complémentaires:

Daniel Perdrizat, directeur de Jeunesse et Intégration, ☎ 032 717 74 01
Courriel : daniel.perdrizat@ne.ch

Gianfranco De Gregorio, président de le FENECl, ☎ 079.418.81.40,
courriel : g.degregorio@net2000.ch

Maurice Ruedin, directeur des Ecoles enfantines et primaires
☎ 032 717 78 62, courriel: maurice.ruedin@ne.ch

Thomas Facchinetti, délégué aux étrangers, ☎ 032 889 74 42, courriel:
Thomas.Facchinetti@ne.ch